Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 029-242900751-20260703-2026_06_134-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LANDIVISIAU

Pays de Landivisiau
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
séance du 30 juin 2026

Délibération n°2026-06-134

Date de convocation : 24 juin 2026

Conseillers en exercice : 45	Présents : 43	Votants : 43

Expérimentation de collecte opérationnelle des textiles d'habillement, linges de maison et chaussures (TLC) usagés avec Refashion

L'an deux mille vingt-six, le 30 du mois de juin à 18 heures, le conseil communautaire de la Communauté de communes du pays de Landivisiau, régulièrement convoqué, s'est réuni à Guiclan, salle polyvalente Le Triskell, sous la présidence de M. Henri BILLON, Président.

Présents	M. JEZEQUEL Jean, M. DUFFORT Jean-Philippe, M. MIOSSEC Gilbert, M. BODIGUEL Robert, M. LE BORGNE Laurent, Mme HENAFF Marie Claire, M. POSTEC Jean-Yves, Mme CARRER Bernadette, Mme QUÉLENNEC Marie-Françoise, M. POT Dominique, Mme POULIQUEN Marie-France, M. GUEGUEN Guy, M. ABALAIN Jean-Luc, Mme GUILLERM Elisabeth, Mme MARTINEAU Gaëlle, M. POSTEC Jean-Luc, M. MOAL Pierre-Yves, Mme CRENN Nadia, Mme AUFFRET Eliane, M. MARCHAL Thierry, Mme TORRES Sonia, M. PHELIPPOT Samuel, M. LOAËC Eric, Mme KÉROUANTON Rachel, M. PLOUZANÉ Philippe, Mme MARY Emmanuelle, M. LE SCANF David, M. SALIOU Sébastien, Mme GRALL Marie-Laure, Mme PICART Sophie, M. JÉZÉQUEL Sébastien, Mme PÉRON Morgane, M. GILET Yves-Marie, M. SAOUT Erwan, Mme BOURMAUD Nadège, Mme GEORGELIN Anne-Catherine, M. GAUNEZ Romain, M. POLARD Matthieu, Mme L'ERROL Marion, Mme LEGAL Juliette, M. ROPERT Benjamin, M. PINSON CHAGNIOT Estéban
Ont donné procuration	/
Absent(s) excusé(s)	M. RAMONET Thierry Mme SAINT-BLANCARD Céline

Participe aussi à cette séance, M. FLOCH Erwan, directeur général des services

Secrétaire de séance : Mme LEGAL Juliette

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 029-242900751-20260703-2026_06_134-DE

Dans le cadre de sa compétence en matière de prévention et de gestion des déchets, la Communauté de communes du Pays de Landivisiau s'inscrit dans la dynamique de la filière à responsabilité élargie des producteurs (REP) des textiles d'habillement, linge de maison et chaussures (TLC).

L'éco-organisme Refashion, agréé par l'État pour cette filière, propose à la collectivité de participer à une expérimentation de collecte opérationnelle des TLC usagés, visant à assurer la collecte des TLC dans les déchèteries du territoire et à favoriser le réemploi et le recyclage de ces déchets.

Cette expérimentation permet également de contribuer aux objectifs de réduction des déchets résiduels et de développement de l'économie circulaire sur le territoire communautaire.

Le contrat d'expérimentation proposé est conclu pour une durée d'un an, à compter du 1er avril 2026.

Le conseil communautaire,

Vu la commission environnement en date du 18 juin 2026,
Vu la conférence des maires en date du 23 juin 2026,

Ayant entendu son rapporteur, M. Guy Guéguen, Vice-président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- **Approuve le contrat d'expérimentation de collecte opérationnelle des textiles d'habillement, linges de maison et chaussures (TLC) usagés avec Refashion.**

- **Autorise le Président ou son représentant à signer tous documents en lien avec ce dossier.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
le 03 juillet 2026.

La Secrétaire de séance,
Juliette LEGAL.

Le Président,
Henri BILLON.

Communauté de Communes Pays de Landivisiau